



Médiathèque de Lanton

Guide d'utilisation du WiFi

Horaires d'ouverture

Mardi	15h00-18h00
Mercredi	10h00-18h00
Vendredi	10h00-18h00
Samedi	10h00-13h00

PRÉAMBULE

Dans le respect de ses missions de service public le réseau de la Médiathèque de la Ville de Lanton met à disposition du public des outils et des moyens d'accès aux technologies de l'information et de la communication.

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

1.1 - Objet et domaine d'application de la charte

La présente charte a pour but d'informer et de responsabiliser les utilisateurs souhaitant bénéficier des ressources mises à disposition par le réseau de la Médiathèque de la Ville de Lanton : l'accès à internet.

1.2 - Accessibilité

Ce document est disponible sur le site de la médiathèque (<http://www.ville-lanton.fr/>).

Il est consultable par toute personne à l'entrée de la Médiathèque sur le panneau d'affichage prévu à cet effet.

1.3 - Application

Le réseau de la Médiathèque de la Ville de Lanton se réserve le droit d'interdire l'utilisation des ressources multimédia à toute personne ne respectant pas cette charte.

ARTICLE 2 - SERVICES OFFERTS

Le réseau de la Médiathèque de la Ville de Lanton permet aux utilisateurs de se connecter à internet avec leur ordinateur personnel par le biais de bornes WiFi.

L'utilisateur doit être autonome dans la configuration de la connexion de son ordinateur.

Les données échangées sur le réseau ne sont pas cryptées (pas de clefs WEP ni WPA).

La navigation (surf) sur internet est libre mais doit se faire dans le respect de la législation en vigueur.

Des filtres empêchent l'accès à des sites constituant une atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (sites pirates, pornographiques, etc.).

L'utilisation des services internet est laissée sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Un contrôle en direct et/ou à posteriori peut être effectué pour la vérification du respect des règles de consultation.

Le réseau de la Médiathèque de la ville de Lanton ne saurait être tenu pour responsable de la qualité de l'information trouvée sur l'internet, ni des perturbations du réseau (déconnexions, lenteur, etc.).

ARTICLE 3 - RAPPEL DES RÈGLES APPLICABLES À L'INTERNET

L'utilisation du système informatique est soumise à la législation nationale en vigueur. Leur non respect est passible de sanctions pénales (amendes et peines d'emprisonnement). Pour information et de manière synthétique, ces textes concernent : la protection des mineurs (articles 227-23 et 227-24 du Code pénal), la fraude informatique (articles 323-1 à 323-7 du Code pénal) et les droits d'auteur (articles L 122-2, L 122-3 et 335-3 du Code de la propriété intellectuelle).

S'appliquent également les dispositions relatives à la diffusion de contenus notamment à caractère raciste, antisémite ou diffamatoire (articles 24, 26 bis et 29 de la loi du 29 juillet 1881) ou attentatoires à la vie privée (article 9 du Code civil et 226-1 du Code pénal) ou au secret des correspondances privées (article 226-15 du Code pénal).

Foire aux Questions (FAQ)

Dois-je disposer d'une connexion internet pour me connecter ?

Non, il n'est **pas nécessaire** de disposer d'un abonnement internet chez un fournisseur d'accès.

Quel type de carte WiFi dois-je disposer ?

Il existe plusieurs types de cartes WiFi. Les plus répandues sont les cartes intégrées aux ordinateurs portables.

Cependant, il existe des cartes externes avec différents types de connectique :

- **USB ;**
- **PCMCIA ;**
- **Express Card ;**
- Parfois, connectique propriétaire à un fabricant d'ordinateurs portables.

Sur chacune de ses cartes, il existe différents modes de WiFi (en fonction de la vitesse de connexion).

Notre point d'accès WiFi est compatible aux normes WiFi **A** (802.11a), **B** (802.11b), **G** (802.11g).

Il n'est cependant pas compatible WiFi N-Draft (802.11n) mais votre carte WiFi **adaptera automatiquement** la vitesse de connexion en fonction de notre point d'accès (en mode A, B ou G).

L'accès WiFi est-il payant ?

Non, l'accès WiFi de la Médiathèque de Lanton est **totalelement gratuit**.

Est-il possible d'imprimer ?

Non, il **n'est pas possible d'imprimer**. Nous vous fournissons uniquement une connexion internet.

Est-il possible de me brancher à une prise électrique ?

Non, il **n'est pas possible de vous brancher à une prise de courant électrique**. Il vous appartient d'avoir une batterie chargée.

Est-ce que l'ensemble des sites internet sont accessibles ?

Non. Nous disposons d'un **système de filtrage** de sites interdisant l'accès à différents sites tels que les sites pornographiques par exemple (liste non exhaustive).

Mon logiciel de messagerie ne semble pas fonctionner correctement, est-ce normal ?

Oui, nous avons volontairement **bloqué les ports POP et SMTP** afin de garantir une qualité de service pour l'ensemble des usagers connectés au WiFi de la Médiathèque.

Si vous souhaitez consulter vos emails et en envoyer, nous vous invitons à **vous connecter au webmail** (boîte aux lettres électronique) de votre prestataire de messagerie internet.

Par exemple, connectez-vous sur les sites :

- www.orange.fr et cliquez sur « Messagerie » si votre adresse email est du type moi@orange.fr ;
- www.gmail.com si votre adresse est du type moi@gmail.com ;
- imp.free.fr si votre adresse est du type moi@free.fr ;
- etc...

Je désire me connecter à un site via un port différent du 80, 8080 ou 443 (SSL) mais celui-ci ne fonctionne pas, est-ce normal ?

Oui, **l'ensemble des ports** sont fermés afin de garantir une **sécurité maximale** sur le réseau WiFi et une **qualité de service** optimale. Seuls les **ports standards** nécessaires à la navigation internet sont ouverts.

Où et quand puis-je me connecter au WiFi ?

Vous pouvez vous connecter au **sein de la Médiathèque** si vous êtes **dans la zone de couverture** indiquée « **WIFI – Médiathèque de Lanton** ». Le point d'accès WiFi est **ouvert pendant les heures d'ouverture de la Médiathèque et du PIJ** (Point d'Information Jeunesse).

ATTENTION, LE SERVICE INFORMATIQUE DE LA MAIRIE DE LANTON N'ASSURE NI L'ASSISTANCE NI LE DEPANNAGE DES USAGERS CONNECTES AU WIFI DE LA MEDIATHEQUE.